

Paris, le 29 juin 2022,

Nères élit son nouveau Conseil d'Administration et renouvelle son Bureau lors de son Assemblée générale annuelle

Lors de son Assemblée générale annuelle, l'association Nères (ex. AFIPA) a élu son nouveau Conseil d'administration pour les deux prochaines années. A cette occasion, Monsieur Vincent COTARD a été reconduit comme Président de Nères à l'unanimité. Le Bureau de Nères reste inchangé, la totalité de ses membres ayant été reconduits aux mêmes postes.

Les membres du conseil d'administration sortant qui se représentaient ont tous été réélus dans leur intégralité, rejoints par **Madame Rebekka ITEN**, Directrice Générale de la Division Consumer Health de Bayer France qui intègre cet organe de Nères pour la première fois.

A l'issue de l'AG, le Conseil d'Administration de Nères¹ est composé de :

- **Vincent COTARD***, Sanofi Santé Grand Public - Président de Nères
- **Antoine BON***, Uργο Healthcare, Vice-Président de Nères
- **Sébastien LUCOT***, Cooper, Vice-Président de Nères
- **Astrid ZIEBART***, Johnson&Johnson Santé Beauté France, Vice-Présidente de Nères
- **Vincent GUIRAUD-CHAUMEIL***, Pierre Fabre, Secrétaire général de Nères
- **Aurélia LIVET***, Ipsen Consumer Healthcare, Trésorière de Nères
- **Yves DAMBLEMONT**, Boiron
- **Thomas GOMEZ**, Gifrer
- **Antony LALLIER**, UPSA
- **Stéphane GRENON**, Procter&Gamble
- **Romana JOURDREN**, GSK
- **Russel TAYLOR**, Reckitt
- **Rebekka ITEN**, Bayer Consumer Health France

Par ailleurs, Monsieur **Pascal BROSSARD**, ancien président de Nères, a été nommé **Membre honoraire de l'association** lors de cette Assemblée générale, en reconnaissance des services éminents qu'il a rendus.

Cette Assemblée générale a également été l'occasion pour Monsieur Vincent COTARD de revenir sur les faits saillants de l'année écoulée et de présenter les ambitions de Nères pour les mois à venir.

¹. Les noms marqués d'une * sont également membres du Bureau de Nères.

Une forte croissance des produits de santé et de prévention de premier recours

Si 2020 a été une année difficile et perturbée liée à la crise sanitaire, l'année 2021 aura été marquée par une belle dynamique avec une croissance de +7,1 % pour les produits de santé et de prévention de premier recours. Cette performance s'explique notamment grâce à l'élargissement des missions des pharmaciens qui a largement contribué à accroître le nombre de visites en officine.

Aussi, Vincent COTARD, le Président de NèreS a souligné que « *les Françaises et les Français sont déjà 80 % à utiliser chaque année des produits de santé et de prévention de premier recours. Cette évolution des modes de vie et des habitudes semble irrémédiablement destiner nos produits à devenir la première étape du parcours de santé des patients dans un futur très proche.* »

En outre, le précédent exercice a vu la dynamisation significative des ventes de compléments alimentaires (+10,4 %) et de dispositifs médicaux (+15,3 %) qui ont particulièrement stimulé le secteur dans son ensemble. A l'avenir, « *il nous faudra réfléchir à développer des modèles qui amélioreront l'accès à nos produits afin de faciliter la vie de nos concitoyens. Pour ce faire, nous devons notamment regarder les opportunités que nous offrent les outils numériques. Toutefois, qui dit opportunité dit également défi : il s'agira pour NèreS et ses adhérents de travailler toujours plus en faveur du bon usage, de la sécurité et de l'information des patients en partenariat avec les autorités.* » indique une nouvelle fois Vincent COTARD.

Un besoin impérieux de dépasser son cœur de métier afin de participer aux grands enjeux de demain

Dans le cadre des échéances électorales, NèreS propose de développer la vision politique et stratégique des produits de santé et de prévention de premier recours en France, afin notamment de concrétiser la vision à 2027 sur la place de la pharmacie dans les soins non programmés.

En parallèle, NèreS s'est érigé comme force de proposition sur des thématiques dépassant son cœur de métier, démontrant de la faculté des laboratoires pharmaceutiques à se hisser à la hauteur des enjeux politiques et sociétaux de notre temps. L'occasion pour Vincent COTARD de rappeler que « *les 14 propositions que NèreS a formulé dépassent les frontières des produits de santé et de prévention de premier recours. Elles sont autant de mesures pour participer à la lutte contre les déserts médicaux, l'accès aux soins, ou développer la prévention* ».

NèreS, l'engagement sociétal de son président : améliorer la santé et sauvegarder l'environnement

En 2022, NèreS a lancé la première édition de son partenariat avec **Cyclamed**, éco-organisme agréé qui valorise les Médicaments Non Utilisés (MNU) qui sont rapportés par les patients dans les pharmacies. Aussi, les deux organisations ont lancé un projet de sensibilisation à l'endroit de tous les Français, afin de les inciter à mieux faire le tri dans leur armoire à pharmacie à l'occasion du grand ménage de printemps.

Vincent Cotard, qui avait d'ailleurs fait de l'engagement sociétal et environnemental un marqueur fort de sa présidence, de rappeler « *qu'en tant qu'acteur important du monde pharmaceutique, NèreS a souhaité s'engager plus avant sur ce qui constitue l'un des piliers les plus importants de sa raison d'être : le bon usage du médicament en faveur des patients et de la protection de l'environnement.* »

A propos de NèreS : NèreS (anciennement Afipa) est l'organisation professionnelle qui représente les laboratoires pharmaceutiques produisant et commercialisant des produits de santé et de prévention de premier recours disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).

Retrouvez NèreS sur : www.neres.fr - Twitter : @Neres_fr

Retrouver les propositions de NèreS pour les élections présidentielles sur <https://2022.neres.fr>